Éditions de textes. Collections.

Collection des Universités de France

FRONTON, *Correspondance*, textes traduits et commentés par Pascale FLEURY avec la collaboration de Ségolène DEMOUGIN : Paris, Les Belles Lettres, collection « Fragments », Paris, 2003, 426 pages.

Il faut saluer ici l'heureuse initiative de publier enfin dans la collection des Belles Lettres « Fragments » dirigée par Michel CASEVITZ une traduction française de la correspondance de Fronton, le professeur de rhétorique latine de Marc Aurèle et de Lucius Verus, la première depuis celle qu'Armand CASSAN fit paraître en 1830, quelques années seulement après la découverte dans un palimpseste et l'édition par Angelo MAI de ces lettres. Cette traduction vient après celle, en anglais, de C. R. HAINES publiée dans la Loeb classical library en 1919-1920, celle, en italien, de Felicita PORTALUPI parue à Turin en 1974, qui suit le texte établi par VAN DEN HOUT dans son édition de 1954, et après celle, en espagnol, d'Ángela PALACIOS MARTÍN, sortie à Madrid en 1992, qui a choisi de suivre le texte de l'édition de HAINES.

Les questions posées par l'établissement du texte sont très ardues, voire insolubles, dans la mesure où il n'existe qu'un seul manuscrit en deux parties, trouvé dans deux bibliothèques distinctes, l'Ambrosienne et la Vaticane, dont le texte a été endommagé en maints endroits par les produits chimiques utilisés par Angelo MAI pour révéler le palimpseste ; il faut lui ajouter un autre manuscrit, seulement partiel, témoin d'une autre tradition manuscrite (le *Parisinus*). Pascale FLEURY a choisi le meilleur parti, adopter le texte établi par un savant qui a passé l'essentiel de sa vie à cette tâche, Michael P. J. VAN DEN HOUT, et en a donné deux éditions, en 1954 et en 1988, en s'appuyant sur les travaux d'Edmund HAULER. On s'étonnera, toutefois, d'un certain flottement dans la présentation puisque Pascale FLEURY prétend (p. 37) adopter « les divisions et l'ordre du texte » de la seconde édition de VAN DEN HOUT tout en suivant le texte de l'édition de HAINES (p. 37), sans apporter aucune justification de ce choix assez étrange. Mais un rapide sondage révèle qu'il n'en est rien et que c'est bien le texte de VAN DEN HOUT qui est suivi, P. F. élaguant seulement les passages lacunaires incompréhensibles. Ainsi, dès la première page dans *Ad M. Caes.* I, 3 (p. 41) elle ne choisit pas *fragrantes* ni *ioco* (HAINES), mais *fraglantes* et *loci* ; ou encore dans *Ad Ver. Imp.*, I, 12 (p. 197), on trouve *te non uiserim* et non *non te uiserim* (HAINES). Mais Pascale Fleury ne se contente pas de reproduire le texte de la dernière édition de VAN DEN HOUT, elle tient compte parfois des commentaires du savant éditeur, qui dans *A commentary on the letters of M. Cornelius Fronto*, Leiden, Brill, 1999, apporte quelques modifications par rapport à son édition de 1988 : ainsi, pour *Ad Ant. Imp.* II, 1 (p. 167) au lieu de *abripere te praeut dicitur*, P. F. choisit la conjecture de BUTTMANN <*hereditatem*> *abripere terrae ut dicitur*, adoptée depuis l'édition de NABER, conjoncture que VAN DEN HOUT recommande désormais de suivre, tandis que HAINES donne <*praedam*> *abripere terrae ut dicitur*. Au contraire, dans *Ad Ver. Imp.*, I, 12, P. F. met une conjecture de Mai (*hoc officium non*) devant *pote persoluissem* là où VAN DEN HOUT laisse la lacune (VDH 115, 10) ; mais dans son commentaire, p. 283, VAN DEN HOUT indique que *pote* est une lecture de HAULER, que n'avaient pas les éditeurs précé-

dents, si bien que les ajouts de Mai ne peuvent être corrects ; selon lui, il faut suppléer <*non quantum*> devant *pote persoluissem*. Ici P. F. ne suit nullement VAN DEN HOUT, mais HAINES. On perçoit donc mal quels sont les critères qui ont été adoptés dans la présente édition.

L'un des intérêts de la correspondance de Fronton est qu'il s'agit dans bien des cas d'une correspondance croisée et que nous possédons les lettres de Marc Aurèle qui ont suscité certaines lettres de Fronton ou en constituent une réponse. Il est dommage que les lettres de Marc Aurèle n'aient pas été intégrées à cette édition, privant le lecteur de ce dialogue *in absentia* ; et la raison invoquée (p. 37) — la peur que la personnalité de Fronton ne soit écrasée sous celle de son élève impérial — semble peu convaincante.

L'introduction et les notes de l'ouvrage sont d'un grand intérêt. L'introduction retrace ce qu'on peut conjecturer de l'existence de Fronton d'après les indices qui nous ont été laissés. La question des discours, qui ont fait la réputation de l'orateur dans l'Antiquité, mais dont nous ne possédons presque plus rien est évoquée : à la bibliographie, déjà très étoffée, de l'ouvrage, on ajoutera, sur ce sujet, le livre de Maria Laura ASTARITA, *Frontone oratore*, publié à Catane en 1997. P. F. étudie la pensée rhétorique du maître et ses rapports avec la philosophie, soulignant à juste titre que si Fronton s'oppose à la philosophie, il ne le fait pas sans nuances et que c'est une question incontournable de sa réflexion, qui ne saurait se cantonner à la personne et aux aspirations de Marc Aurèle. Cette idée a depuis lors reçu des prolongements dans la thèse de Christoph Tobias KASULKE, *Fronto, Marc Aurel und kein Konflikt zwischen Rhetorik und Philosophie im 2. Jh. N. Chr.*, parue en 2005 à Münich et Leipzig. P. F. examine les méthodes d'enseignement de Fronton, telles qu'elles apparaissent dans la correspondance, ainsi que son approche générale de la rhétorique. P. F., en particulier, s'oppose à l'idée souvent avancée selon laquelle Fronton aurait eu « un sentiment fort d'insatisfaction vis-à-vis de la langue contemporaine » (p. 22), car là où apparaît l'expression de ce sentiment, c'est dans des passages hyperboliques où Fronton cherche comment rendre sa joie. De la même façon, ce n'est pas par défiance à l'égard de la langue de son temps que Fronton prône le recours à l'archaïsme, mais parce qu'il cherche le mot juste. P. F. s'attache aussi au rôle des images dans une pédagogie qui préfère la pratique à la théorisation. Elle pose aussi la question de la publication de cette correspondance dans l'Antiquité : il paraît peu vraisemblable que Fronton ait destiné à la publication l'ensemble de ces lettres, qui relèvent souvent de l'intime, mais que ce n'était peut-être pas le cas pour les lettres qui, comme le *De eloquentia* ou le *De orationibus*, exposent la conception frontonienne de l'éloquence.

Les notes abondantes qui accompagnent le texte, avec de nombreuses références bibliographiques, sont très précieuses aussi bien pour élucider le contexte historique que pour les questions d'esthétique littéraire. Citons, par exemple, la substantielle note 67 à propos du procès où ont part Hérode Atticus et Fronton, qui fait le point de manière remarquable, ou la note 158 concernant l'affaire de la succession de Matidie la Jeune, ainsi que la note 194 sur la *philostorgia*, ou la note 248 sur les rapports de Fronton et la philosophie.

Traduire Fronton n'est pas chose aisée en raison aussi bien de la discontinuité inhérente au genre épistolaire que de l'aspect souvent lacunaire du texte. P. F. se tire fort bien de ces difficultés, rend le plus souvent avec bonheur des passages difficiles, et est très attentive aux jeux sur les termes : par exemple en traduisant (p. 106) en tenant compte de la paronomase l'opposition *lacerati* / *lacessiti* par « mis en pièces » / « mis en colère ». Mais quelques points posent des problèmes, dont voici certains. La différence de sens entre *colluere*, *pelluere*, *lauere*, *lauare*, *eluere*, *abluere*, etc. est traduite avec bonheur (p. 121), là où HAINES, par exemple, se

contente de reprendre le mot latin, mais on ne peut dire « qu'une table est rincée (*eluere*), plutôt qu'enlevée en lavant (*abluere*) » : il s'agit, en fait, d'une coquille et il faut lire « tache » et non « table », le terme latin étant *maculam*. On notera dans le même passage que P. F. a omis de traduire *sudorem porro et puluerem abluere non lauare* ; p. 122 la traduction de *magno opere* par « en ce grand ouvrage », qu'on serait bien en peine d'identifier, étonne alors qu'il convient d'y voir tout simplement l'adverbe « grandement ». On ne comprend pas pourquoi (p. 129 ; *Ad M. Caes.* IV, 12) *imagines uestrae* est traduit « par des images de toi » alors que dans la même lettre Fronton emploie bien *tua imago* pour désigner l'image de Marc : les images exposées un peu partout dans la ville sont les portraits d'Antonin le Pieux et de Marc, de l'empereur et du César, associé à l'empire par l'octroi de la *tribunicia potestas* et de l'*imperium* proconsulaire en 147, la date supposée de la lettre étant 148 ; p. 205 (*Ad Ver.* II) on peut s'interroger sur la traduction de *mutuatus est* par « s'empara de », à propos d'un discours de Ventidius qui serait dû, en fait, à Salluste. L'interprétation la plus courante du passage est qu'il s'agirait d'un discours que Salluste aurait écrit à la demande de Ventidius. Selon, d'autres, il se pourrait que Fronton indique seulement que Ventidius aurait utilisé les *Histoires* de Salluste et aurait composé son discours en imitant de très près le style de l'historien. En tout cas *mutuari* renvoie à l'idée d'emprunt et n'implique pas la vivacité contenue dans « s'emparer » ; p. 283 (*Ad amicos*, I, 5), on signalera l'omission de la traduction de *Fac periculum in militiae muneribus* ; p. 354 (*De bello Parthico*, 11) la traduction de *Digitis admodum inualidis [...] et detractantibus* par « mes doigts sont en ce moment parfaitement invalides et se défilent » est par trop familière.

Ces quelques scories ne doivent pas masquer la grande qualité de la traduction dans son ensemble et le haut intérêt du commentaire, qui font de cette édition un instrument des plus utiles. Cet ouvrage ainsi que les articles et livres de Pascale Fleury parus depuis assurent à la chercheuse une place de premier plan dans la critique frontonienne. Toutefois, même si Fronton est l'auteur de *Laudes neglegentiae* on regrettera que l'ouvrage fourmille de « coquilles », dues à une relecture trop rapide. Nous en donnons ici une liste (non exhaustive) qui pourra être utile lors d'un retirage : p. 49 l. 4 : au lieu de *aliiqe*, *aliique* ; p. 163 l. 9 : au lieu de *candium*, *candidum* ; p. 199 l. 18 : au lieu de *a libertum*, *ad libertum* ; p. 201 l. 3 : au lieu de *uidemer*, *uidere* ; p. 215 l. 2 : au lieu de *summust*, *summus ?* ; p. 287 l. 19 : au lieu de *elegentia*, *elegantia* ; p. 295 l. 3 : au lieu de *degere*, *degerem* ; p. 347 l. 5 : au lieu de *facile*, *facie*.

On corrigera de soi-même : aucune indications (p. 19), il en conçu (p. 50), ce qui me plût (p. 52), avoir transformer (p. 56), avait demander (p. 181 n. 182), avoir placer (p. 336), serpents, qu'il dit habités les régions (p. 75 n. 41), il préfère être critiquer que louanger (p. 101 n. 75), je courrais au lieu de je courais (p. 78, 80), forme au lieu de forment (p. 91 n. 67), je considérai au lieu de je considérerai (p. 92), je préférai au lieu de je préférerais (p. 94), tu te souviens les très nombreuses lectures (p. 108-110), fut au lieu de fût (p. 114), sa cause sera traité (p. 142), vu au lieu de vus (p. 150), quelque fois (p. 170, 224, 334), *La fortune des Athéniens* au lieu de *La gloire des Athéniens* (p. 172 n. 166), le visage de la ville en fut bouleversée (p. 178), qu'ais-je donc fait (p. 198), ils ne leur restaient [...] qu'à (p. 204), la loi [...] obligeait [...] tous citoyens à déclarer ses enfants (p. 206 n. 217), le contenu [...] n'est connue (p. 228 n. 249), à l'entoure (p. 256), j'en ai formulés (p. 266), ils m'y attendassent (p. 270), son au lieu de sont (p. 280), rien d'autres (p. 310 n. 359), quoiqu'il en soit (p. 311 n. 361), quelque soit l'ajout (p. 316), registres publiques (p. 312), il a franchit (p. 318), il préféra les abandonner que (p. 332), bien qu'il les couvrit (p. 334), bien qu'il avait mérité (p. 336), bien qu'il eut agi (p. 350), les rennes

du pouvoir (p. 348), après les avoir imploré (p. 376), toi qui m'a envoyé (p. 386), prendre garde des éloges (p. 392).

Rémy POIGNAULT.

DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, livres 45 et 46. Notice, texte, traduction, notes et index, par Valérie FROMENTIN et Estelle BERTRAND, Collection des Universités de France : Paris, Les Belles Lettres, 2008, CXI-198 pages.

Ce quatrième volume de l'*Histoire Romaine* de Dion Cassius dans la Collection des Universités de France vient compléter heureusement les livres déjà parus consacrés à l'accession au pouvoir du fils adoptif de César. En effet, après les livres 48 à 51 qui narrent les événements politiques des années 42 à 27 publiés en 1991 et 1994 par M.-L. FREYBURGER-GALLAND et J.-M. RODDAZ, Estelle BERTRAND — pour la traduction et le commentaire — et Valérie FROMENTIN — pour l'établissement du texte — viennent de faire paraître les livres 45 et 46 (le livre 47 devant faire l'objet d'une prochaine publication). Elles offrent ainsi à la communauté scientifique intéressée par ce qu'elles appellent « l'archéologie du Principat » le récit complet des événements d'avril 44 à novembre 43. On remarquera que l'historien grec de Rome a particulièrement étudié la fondation du Principat et le règne d'Auguste et a consacré un livre entier (45) à la fin de l'année 44, après l'assassinat de César, et un autre (46) aux événements de l'année 43. Certes Dion Cassius n'est pas la seule source pour cette période puisque nous possédons notamment les *Philippiques* de Cicéron et le livre III des *Guerres Civiles* d'Appien. Or l'historienne Estelle BERTRAND a comparé très précisément les données de ces trois sources (voir les tableaux de concordance p. XXIII-XXVII, XXX-XXXI et XLV-LII). Il s'avère que la relecture de ces événements par Dion donne tout son sens au passage de la République au Principat.

Les morceaux de choix de ces deux livres sont sans doute les discours prêtés à Cicéron (45, 18-47) et à Calénus (46, 1-28), dans lesquels l'historien, élève des sophistes du II^e^ siècle de notre ère et imitateur de Thucydide, se livre à un remarquable exercice de rhétorique. S'inspirant parfois de très près, comme l'a bien montré E. BERTRAND, des *Philippiques* et d'autres discours de Cicéron ainsi que de la tradition augustéenne, Dion condense l'ensemble des arguments « républicains » en pastichant avec brio le style cicéronien. Quant au discours de Calénus, il s'inspire de toute la tradition anti-cicéronienne (cf. notamment l'*In Ciceronem* du Pseudo-Salluste), mais on sent à sa lecture tout le plaisir qu'a pu ressentir l'historien sévérien à composer ce pamphlet contre un personnage dont d'autres passages de l'*Histoire Romaine* montrent qu'il ne l'apprécie guère. La traduction d'Estelle BERTRAND, très correcte et agréable pour l'ensemble des deux livres, rend particulièrement la férocité et l'emphase de ces deux discours.

En ce qui concerne l'établissement du texte, il faut complimenter la philologue Valérie FROMENTIN notamment pour son travail sur la tradition indirecte. Elle a rassemblé, mieux que ne l'avait fait BOISSEVAIN, l'ensemble des témoignages plus ou moins fidèles des excerpteurs et épitomateurs de Dion Cassius pour deux livres que nous avons la chance de posséder encore intégralement dans la tradition manuscrite. Elle présente en effet, exemples à l'appui, dans les pages LXXIX à CVI de l'introduction, une comparaison du texte-source avec ces témoignages. C'est un travail que l'on pourrait étendre à l'ensemble de la partie conservée de l'*Histoire Romaine* et qui serait fort instructive aussi pour les livres fragmentaires. Madame FROMENTIN a, par exemple, étudié les leçons des différents manuscrits de Xiphilin,

l'un des abréviateurs de Dion Cassius, et les a comparées avec celles de Dion pour se demander quel manuscrit de son modèle Xiphilin a pu utiliser pour le résumer. Là encore ce travail passionnant pourrait être élargi de manière fructueuse à l'ensemble des livres conservés.

Cet ouvrage, après une « notice » introductive de 107 pages, comprenant la bibliographie de référence, présente, selon l'usage de la C.U.F., le texte et la traduction de chacun des livres, suivis de notes explicatives nombreuses et fournies et d'un *index nominum*. En somme, cette parution de qualité devrait intéresser autant les historiens de la fin de la République que les spécialistes d'ecdotique.

Marie-Laure Freyburger-Galland.

Martianus Capella, *Les noces de Philologie et de Mercure*, tome IV : *Livre IV. La dialectique*, texte établi et traduit par Michel Ferré, Collection des Universités de France : Paris, Les Belles Lettres, 2007, 140 pages.

Grâce à cette édition du Livre IV de *Les Noces de Philologie et Mercure*, consacré à *La dialectique*, nous disposons enfin de la première (et très claire) traduction en français d'une œuvre importante, mais difficile et mal connue, et d'un guide précieux pour en aborder la lecture. L'ouvrage s'ouvre sur une fort bonne introduction. Après avoir replacé le livre IV dans l'ensemble des *Noces*, Michel Ferré (M. F.), qui a établi et traduit le texte, définit en termes précis le projet suivi par Martianus (p. xiii) : le récit introductif présente « sous forme métaphorique et allégorique les lieux communs du temps sur cette discipline et, en particulier, les préventions que les philosophes antiques ont contre elle », donnant lieu au long exposé particulièrement serré de Dialectique — l'essentiel du Livre IV — qui, si l'on en croit la fin du texte, n'a fait qu'accroître la méfiance de son auditoire envers une discipline jugée artificieuse. La plus grande partie de l'Introduction est ensuite consacrée à l'histoire de la dialectique dans l'Antiquité. À propos de l'origine des Arts libéraux, M. F. utilise comme référence presque univoque les travaux de Ilsetraut Hadot, qui soutient (à la différence d'H.-I. Marrou) que le cycle est inconnu aux v^{e} et vi^{e} s. avant J.-C., qu'il ne remonte pas non plus à l'époque hellénistique mais qu'il s'est formé à l'intérieur du moyen-platonisme. Peut-être pouvait-on mentionner d'autres « voix » qui rompent ouvertement avec la perspective de I. Hadot pour faire intervenir l'importance d'Héraclide du Pont (par exemple I. Ramelli, éditrice de l'ensemble des *Noces* en italien, Bompiani, 2001, p. xxxiii) ; ou de Varron (voir plus loin). Que la dialectique se dise originaire d'Egypte, reflète, comme le souligne justement M. F. (note 30, p. 72-73), une tendance des Grecs à attribuer aux Egyptiens certains aspects importants de leur civilisation. Or, concernant les sources grecques de la dialectique, on pourrait reprocher à M. F. de ne pas évoquer suffisamment le rôle majeur de Parménide, qui, bien que mentionné, très brièvement, dans l'Introduction, n'apparaît véritablement qu'en une note (n. 31, p. 73). Zénon d'Elée, pour sa part, ne figure que dans ladite note, étant totalement absent du tableau de l'Introduction, alors qu'il est cité par Aristote comme initiateur de la dialectique. Toute la partie sur la logique et la dialectique à Rome (p. xxix-xlix) et sur la place du livre IV des *Noces* dans la tradition romaine (p. xlix-lx) est très bien faite : M. F. rappelle très précisément les conditions de la « renaissance aristotélicienne », et l'apparition de la « logique », à côté de la tradition « dialectique » stoïcienne en vigueur jusqu'alors, et affronte courageusement le rapport de Martianus avec l'une et l'autre. Il ressort ainsi que Martianus a opéré par compilation d'un matériel hétéroclite, comprenant

au premier chef l'*Organon* (modifié ou augmenté par les commentateurs tardifs), en s'inspirant, pour la syllogistique, du *Peri hermeneias* d'Apulée, tout en omettant certaines parties des exposés aristotéliciens, pour ajouter, notamment, des développements sur la définition et la division inspirés sans doute de la logique stoïcienne : le tableau p. XLIX est très utile et restitue la complexité des sources de l'ouvrage. Mais Martianus a-t-il apporté quelques innovations ? On pourrait le croire en lisant la note 203, p. 101, affirmant que l'expression du § 390, *plena sententia*, « appartient en propre à Martianus » qui adapterait en latin la notion stoïcienne grecque de l'αὐτοτελές λεκτόν, la « phrase complète » ou l'« énoncé complet » ; on ne la retrouverait ni chez Apulée, ni dans le traité augustinien sur la dialectique, ni chez Priscien. Nous ferons remarquer qu'elle figure bien, pourtant, chez Augustin, non dans le *De dialectica*, certes, mais dans le *De magistro* § 16 : « tradunt enim nobilissimi disputationum magistri nomine et verbo *plenam* constare *sententiam* ». De même, M. F. ne semble pas voir qu'Aulu-Gelle en *Nuits Attiques* XVI, 8, 8, dans le texte qu'il convoque précisément pour montrer la différence entre la terminologie de Varron et celle de Martianus, emploie déjà l'expression *plena sententia* (*et omnino quicquid ita dicitur plena atque perfecta verborum sententia*). Sans vouloir entrer dans le débat ancien qui partagent ceux qui voient en Varron un inspirateur des arts libéraux chez les auteurs latins tardifs (on pensera aux travaux d'U. PIZZANI), et ceux qui l'excluent (comme I. HADOT), on peut se demander toutefois si le sort de Varron n'est pas trop vite réglé, quand il est dit, à la p. XXXI : « c'est Varron ... qui a donné à la philosophie romaine son premier et peut-être son seul véritable traité de dialectique... mais il ne semble pas, au peu de citations qu'il en reste chez les auteurs latins, qu'il ait eu une très grande valeur » ; de même la note 48 p. 78, qui reprend le jugement d'I. HADOT, pour laquelle est « peu probable l'existence d'un livre de Varron portant sur la dialectique parmi les *Disciplines* et même en dehors des *Disciplines* ». Avec I. HADOT, M. F. semble exclure, dans cette note, une influence varronienne sur le vocabulaire latin de la dialectique ; pourtant, Martianus emploie le terme *proloquium*, dont on sait qu'il est une trouvaille varronienne (M. F. le note lui-même note 6). Comme le remarque I. RAMELLI (*op. cit.* p. XLII), en distinguant le *proloquium* de la *propositio* (prémisse principale, § 414) Martianus suivrait ou Varron ou une source varronienne : d'autres exemples sont proposés aux p. XLII-XLIV de l'édition italienne, qui laissent supposer que des travaux de Varron (si l'on veut éviter de parler d'un ouvrage comme tel) sur la dialectique ont bien circulé. Mais les éléments qui permettent des références au cycle tel qu'il était conçu par Varron sont de toute façon tellement minces que s'appesantir sur la question en deviendrait stérile. Nous noterons enfin juste une petite erreur, p. XXVIII : pour le troisième indémontrable stoïcien, il faut lire « non (1 et 2) ; or 1 ; donc *non* 2 », et non pas « donc 2 ».

L'Introduction se conclut comme il se doit sur les critères d'édition ; or c'est, nous semble-t-il, le point faible de cet ouvrage qui, sans cela, est de très bonne qualité, soulignons-le. Nous ferons quelques observations. En ce qui concerne le choix des manuscrits, M. F. s'appuie sur les travaux de ses prédécesseurs (en particulier J. PRÉAUX, correcteur de l'édition d'A. DICK, Leipzig 1925, et J. WILLIS, qui a repris les travaux de PRÉAUX et WILLIS pour l'édition Teubner toujours, Leipzig 1983) et, au terme d'un travail comparatif, il retient les manuscrits considérés par eux comme les meilleurs. Les critères d'édition proprement dits, exposés p. LXIX-LXX de l'Introduction, sont les suivants : « Enfin, nous attachant donc à poursuivre seulement ce que Martianus Capella avait écrit, notre attention ne s'est pas portée à examiner le travail des correcteurs et des commentateurs du manuscrit. C'est pourquoi nous n'avons pas distingué entre les diverses corrections, que nous avons englobées dans une seule mention *post correctionem*. » Or le principe

consistant à ne pas différencier les niveaux de correction dans un même manuscrit repose sur des présupposés que l'on pourrait contester. Il paraît, tout d'abord, difficile de retrouver le texte original sans évaluer de façon critique les corrections, c'est-à-dire en les accumulant dans l'apparat critique, sans distinguer entre les erreurs significatives, les erreurs peu importantes, les variations graphiques, etc. Ensuite, ce que M. F. appelle le « coefficient de proximité » entre les manuscrits est un critère lui aussi assez discutable : les relations entre manuscrits ne peuvent être établies que sur la base des erreurs significatives. Il faudrait distinguer, pour chaque manuscrit, les différentes mains des copistes, afin d'établir à quel niveau temporel se placent les variantes et corrections, sans alourdir inutilement l'apparat. On en donnera seulement quelques exemples, empruntés au tout début du livre, à partir du Parisinus 8670 (qui occupe en réalité les folios 36r à 48r, non 32v à 45r, comme il est dit p. LXXI), le seul manuscrit sur lequel nous ayons nous-même jeté un coup d'œil. Au § 327 (p. 2) : l'apparat comporte ludantque ABD^{pc}HLNRTV : lau — D. Il se trouve que dans le manuscrit D, c'est-à-dire le Parisinus, il est en réalité extrêmement difficile, voire impossible, d'établir si la correction a été faite par le copiste ou par d'autres. Si elle est le fait du premier copiste — ce qui nous paraît vraisemblable — il n'y a aucun intérêt à signaler ce type de correction. Toujours dans ce même paragraphe, nous lisons dans le texte : *et consumat* (p. 3) ; l'apparat comporte : -summat BD^{ac} — sumet D^{pc} ; en réalité, dans le manuscrit D, sous le t est placé un signe diacritique comme une cédille, sans doute pour indiquer une séparation, mais c'est encore le fait du copiste (il est donc inutile de le mentionner). Au § 328 : dans le manuscrit D, le copiste, encore une fois, a écrit *praebatur*, et a ajouté *supra lineam* — be : la leçon, contrairement à ce qu'indique l'apparat, est donc *praebebatur*. Dans le même paragraphe on trouve *interrogati ungulis* : *supra lineam* le g est corrigé en c : il est clair que c'est le copiste lui-même qui a corrigé se rendant compte de son erreur, mais en omettant d'indiquer par un signe diacritique la séparation des mots ; tous ces repentirs de copiste pouvaient être omis. A côté de ce type de corrections, il y a celles qui proviennent clairement d'un scholiaste : par exemple en 333, ce que M. F. a très bien vu. L'éditrice du Livre VI (*La géométrie*, paru lui aussi en 2007) précise à la fin de l'Introduction à son volume qu'elle a éliminé de l'apparat critique « certaines graphies aberrantes » qui sont de « simples fautes de copistes sans intérêt », en remarquant qu'elles ont été conservées dans le travail de M. F : on regrette un peu que les éditeurs des différents volumes, au-delà du travail qu'ils ont fourni individuellement, et dont on ne peut qu'être admiratif, n'aient pas suffisamment cherché à harmoniser leurs résultats. Nous notons aussi certaines erreurs dans l'apparat, qui ne relèvent plus de la question des niveaux de correction. Ainsi, au § 328 : l'éditeur ne signale pas une correction dans l'apparat : un « e » a été ajouté à *angum* (dans une encre plus claire). Les interventions textuelles nous ont paru quant à elles tout à fait pertinentes : par exemple, p. 3, § 327, à propos de la célèbre question du sorite, M. F. propose de substituer *granum* au *proprium* des manuscrits : « Chrysippus cumulet granum <et> consumat aceruum ». Le texte se comprend mieux ainsi, même si l'on pourrait conserver *proprium*, en y voyant une intention ironique (*proprium* au sens de : « ton fameux tas »), présente déjà chez Perse, *Satire* VI, qui dit : « inventus est, Chrysippe, *tui* finitor acervi ». De même la correction de *quid temporis* (« ce qu'il en est du temps », donné unanimement par les manuscrits) en *quid tempore* (ce qu'est « être dans le temps », c'est-à-dire une sorte locatif) aux § 340 et 362, peut surprendre, mais les arguments avancés par M. F. à la note 124 p. 89 sont très valables. Quant à la correction proposée au § 363 : « qualitas est secundum quam dicimur quales » au lieu de « quam dicimus quale est », et qui s'appuie sur le § 367, mais surtout sur le rapprochement avec les *Catégories* d'Aristote, qui réserve la qualité

aux êtres humains (ce qui demanderait le masculin pluriel *quales*), elle est convaincante.

La traduction, tâche très malaisée sur un texte aussi technique et difficile, témoigne d'un souci de rigueur et d'homogénéité constant, et le lecteur trouvera dans les notes, abondantes et précises, toutes les explications nécessaires pour comprendre la signification des termes latins, ainsi que de très nombreuses références à d'autres textes de l'Antiquité. M. F. réussit donc le pari, difficile, de rendre accessible l'un des livres des *Noces* les plus arides.

Sophie Van der Meeren.

Martianus Capella, *Les noces de Philologie et de Mercure*, Livre VI, Texte établi et traduit par Barbara Ferré, Collection des Universités de France : Paris, Les Belles Lettres, 2007, cxxii-211 pages, en partie doubles.

Lentement, et comme à reculons, Martianus Capella entre dans la CUF ; après le livre VII, *l'Arithmétique*, édité en 2003 par J.-Y. Guillaumin, voici donc le livre VI, consacré à la *Géométrie*. En fait, le terme de géométrie risque d'être trompeur aux yeux d'un public non averti : Martianus Capella joue sur l'étymologie, géo-métrie, et réunit en un seul livre, comme l'explique B. Ferré, « une géographie assez développée, inspirée de seconde main surtout de Solin et de Pline, et une géométrie plus courte, tirée essentiellement d'Euclide. » La raison de cette étrange alliance est facile à comprendre : « le *compendium* géographique a pour rôle de compléter le résumé géométrique, trop succinct pour remplir le livre VI » (p. cii). En agissant ainsi, l'auteur latin oblige son éditeur à affronter deux disciplines d'une haute technicité : la géométrie antique d'une part, avec son vocabulaire très particulier, et d'autre part la géographie, en son double sens de géographie générale et de géographie descriptive ou chorographie. B. Ferré se tire excellemment de cette difficulté, comme le montre en particulier le gros commentaire de 100 pages qui accompagne son édition, et dont on peut regretter qu'il ne soit pas fait mention dans la page de titre.

Passé ce premier mouvement d'admiration pour le travail accompli par l'auteur, et de respect pour son résultat, vient le moment d'un examen plus critique. La première question que l'on peut se poser est de savoir s'il était indispensable d'apporter une introduction longue de plus de 120 pages à une édition du seul livre VI du *De nuptiis*. Qu'y trouve-t-on, en effet ? On y trouve d'abord une histoire de la géométrie en Grèce, puis à Rome (p. ix-xxiv), évidemment de seconde main, et d'autant plus inutile qu'elle ne concerne guère Martianus Capella : celui-ci, en effet, quand il ne puise pas dans Euclide, a recours à une ou plusieurs sources qui nous restent provisoirement inconnues. L'introduction de B. Ferré comporte ensuite de longs développements sur la tradition géographique en Grèce (p. xlvii sqq.) et à Rome (p. liii sqq.). Le travail de seconde main y est à nouveau fortement sensible ; dans la partie romaine la distinction ne semble pas clairement faite entre des œuvres strictement géographiques (Pomponius Méla, Pline), longuement analysées, et ce que l'on peut percevoir du savoir géographique des Romains à travers leur littérature en général. Se référer à César, à Ammien Marcellin ou à l'*Histoire Auguste* paraît tout à fait inapproprié dans le cadre de la présente édition. L'auteur nous pardonnera de penser, même, à de la naïveté quand on la voit s'émerveiller devant le fait que dans la *Moselle* d'Ausone, des cours d'eau portent en latin des noms qui transparaissent dans leur appellation moderne (p. lxi) ! A la fin de cet exposé assez confus, le statut de documents tels que les *Itinéraires* ou la Table de

Peutinger n'est pas clairement défini. Fort heureusement, l'Introduction contient aussi des parties réellement intéressantes, voire indispensables. Nous pensons, par exemple, à la très utile liste des données géométriques dans le livre VI (p. XXIV sqq.), à la justification de la présence de la géographie, dans l'optique particulière de Martianus Capella (p. XXXVII sqq.), à l'excellente analyse des sources géographiques, aussi bien pour la géographie générale que pour la chorographie (p. LXVI sqq.). D'autres développements sont les bienvenus, comme par exemple l'analyse très soigneuse du travail effectué par le Compilateur, sur qui repose le travail de l'auteur latin, et de son art de la reformulation et de la condensation (p. LXXX sqq.) : ainsi se dégage le contexte culturel qui a vu naître le *De nuptiis* (p. XCIX-CIII). Signalons une erreur de détail : la ville de Pupput n'est pas connue seulement par les *Itinéraires* et la Table de Peutinger (p. XCIII), mais aussi par l'épigraphie (cf. *Der neue Pauly*, t. 10, col. 586, qui cite *CIL* VIII, Suppl. 4, 24092, 24093 et 24095, ainsi que *AE* 1995, n° 1656).

L'édition du texte repose sur les six manuscrits généralement considérés comme essentiels, auxquels ont été ajoutés trois autres, tous à Leyde. L'apparat critique est de rédaction positive ; l'auteur a sagement renoncé à l'usage des sigles collectifs (à l'exception de *codd.*, évidemment). Beaucoup de lacunes dans la transmission du texte ont été complétées grâce aux textes-sources de Solin et de Pline ; à cet égard, l'influence de deux éditeurs précédents, DICK et WILLIS, est fortement sensible. Au demeurant le résultat des corrections proposées est généralement convaincant. Mais il y a des cas où la discussion reste ouverte : au § 603 il n'est pas sûr qu'il faille supposer une lacune, même si la construction de la phrase est assez raide ; à la fin du § 621 les † † mises par DICK nous paraissent inutiles ; au § 655 il suffisait peut-être d'insérer *Athamania deinde*, sans copier encore dans le texte de Solin, comme fait DICK, *montium proceritate conspicua*, d'autant plus que la suite du texte de Martianus parle de la *montium celsitudo*.

La traduction française témoigne d'un effort méritoire pour comprendre la pensée difficile et les tournures parfois alambiquées de l'auteur latin. Les sondages que nous avons pratiqués ne nous ont fait voir qu'un petit nombre d'erreurs : § 584, « le ciel rapide » pour *rapidum orbem* ; § 623, *tot maria* : il ne s'agit pas d'« autant de flots », mais d'autant de mers, *scil.* de parties de la Méditerranée (mer Tyrrhénienne, mer Adriatique, etc.) ; § 635, *hostias humani generis* : ce ne sont pas des « victimes du genre humain » (expression équivoque, au demeurant), mais des victimes de l'espèce humaine ; § 679, *secunda ab Hierosolymis* : non pas « la seconde près de Jérusalem », mais la seconde après Jérusalem ! En revanche les maladresses et lourdeurs de traduction sont assez nombreuses ; nous nous bornerons à en citer quelques exemples : § 587, « l'enseignement que je dois faire » ; § 616, « certes incertaine » ; § 659, « le roi des Courètes, Crétès, qui la baptisa » ; § 687, « où le tombeau d'Hannibal est placé » ; § 671, « les Syrtes, dont les eaux sont dotées de hauts-fonds ».

Le commentaire, modestement appelé « Notes », s'efforce, avec beaucoup de probité, d'expliquer tout ce qui a lieu de l'être : non seulement ce qu'on pourrait appeler les données premières du texte de Martianus Capella, noms de pays, de peuples, de villes, etc., mais aussi, s'agissant de la géographie, les emprunts à Pline et à Solin, et les parallèles possibles avec toute la littérature antique. Mais sans doute l'éditrice, comme c'est le cas dans l'Introduction, a-t-elle voulu trop bien faire : elle nous offre parfois d'inutiles notices mythologiques sur des sujets bien connus, ou des textes à l'appui cités *in extenso* et accompagnés de leur traduction, tous procédés qui ont pour effet d'allonger le commentaire sans l'enrichir véritablement. Il faut bien voir qu'une œuvre comme le *De nuptiis* ne s'adresse pas à des étudiants débutants, et qu'un travail de haute érudition suppose un minimum de

confiance dans le niveau d'information des lecteurs. À l'inverse, nous avons été surpris de voir peu utilisées les données du livre III de Pline, pourvu d'un abondant commentaire dans la CUF (1998, 2e éd. 2004), comme par exemple à la note 177 (§ 639) à propos de la forme de l'Italie (cf. Plin. III, 43) : l'éditrice nous explique doctement ce qu'est un pelte, mais ne dit presque rien du problème cartographique que constitue la comparaison de la forme générale de l'Italie avec divers objets : pelte, feuille de chêne, botte, etc. Signalons deux autres lacunes : à la note 138 (§ 619), il fallait rappeler que les Anciens considéraient la Caspienne comme une mer ouverte sur l'Océan extérieur. À la note 183 (§ 642), il n'est pas suffisant de rappeler l'étymologie bien connue de *Latium* en citant Virgile, Ovide et leurs traductions respectives ; il valait mieux se demander comment le Latium en était venu à être intégré dans une liste de villes, *urbes*, comprenant le Janicule, Ardée et Pompéi : question autrement difficile, qui fait peut-être intervenir le lieu-dit *Latinion* et le vaste problème des *populi Albenses*, cf. Plin. III, 68-69 et notre commentaire *ad loc.* dans la CUF.

Le volume se termine par trois index très utiles : géographie, choix de termes latins et termes grecs. Bizarrement, lorsqu'un mot dans le texte latin résulte d'une correction — qu'elle soit de B. Ferré ou d'un éditeur précédent — l'index correspondant connaît des défaillances. Ainsi le mot *Cynossema*, restitué au § 658, est absent de l'index géographique ; au demeurant, dans l'Introduction, p. lxxvi, le passage de Pline, IV, 49, à qui est prise la notice sur le *Cynossema*, est passé sous silence, au profit du seul Solin. Ainsi encore du mot *cathetos* : dans l'apparat au § 710 il est écrit, fort justement, *cathetos* ; dans le texte au même endroit, on lit *catethos* ; dans la traduction française correspondante, il est présenté avec son alphabet d'origine, κάθετος ; dans l'index des mots latins, il figure sous la forme que lui donnent les manuscrits, *catetos* ; dans l'index des mots grecs, enfin, il brille par son absence. On peut craindre que ces approximations ne reflètent, au départ, un problème de méthode. Signalons enfin au moins trois erreurs typographiques : § 651 (vers la fin) : « chez qui se trouvent la ville d'Oeanthe » ; note 145 (vers la fin) : « le physique de ces hommes pouvaient rappeler... » ; § 687 : « Ici est situé la localité... »

Aucune des petites imperfections que l'on vient de signaler n'est grave, mais elles frappent par leur nombre et finissent par inquiéter. Il faut beaucoup de métier et de rigueur pour éditer et commenter un auteur aussi technique que Martianus Capella. Assurément, B. Ferré nous livre, avec ce livre VI, un travail d'une grande probité, d'une incontestable richesse, et novateur à bien des égards. Mais des progrès restent possibles et l'on souhaiterait que l'édition des prochains livres du même auteur puisse en bénéficier. La philologie est aussi un acte de confiance en l'avenir.

Hubert Zehnacker.

Sources chrétiennes.

Tertullien, *Le manteau (De pallio)*. Introduction, texte critique, traduction, commentaire et index par Marie Turcan (Collection « Sources chrétiennes », n° 513) : Paris, Les Éditions du Cerf, 2007, 254 pages.

Dans l'œuvre réputée difficile de Tertullien, le *De pallio* fait figure d'*opus difficillimum*, pour plusieurs raisons : l'état du texte transmis par les manuscrits, le style volontairement concis, elliptique et allusif qu'y pratique l'auteur, le carac-

tère assez énigmatique des motivations qui ont pu amener le Carthaginois à écrire un texte apparemment aussi éloigné de ses préoccupations habituelles. Renonçant à la toge pour porter le manteau court des philosophes grecs, le *pallium*, Tertullien explique sa décision en un plaidoyer fondé sur quatre arguments : le port du manteau n'est pas nouveau à Carthage, puisque ce fut même le costume des Puniques (chap. 1) ; le changement de vêtement est conforme à ce que l'on observe dans la nature (chap. 2-3) ; le manteau ne présente rien d'immoral (chap. 4), mieux, il est supérieur à la toge sur tous les plans, pratique, moral et social (chap. 5-6).

La datation de l'ouvrage a donné lieu à des hypothèses très variées, du début (193) à la fin de la carrière de Tertullien (222-223), bien qu'elle bénéficie d'un critère objectif, la mention de la *praesentis imperii triplex uirtus*, « la triple valeur de l'Empire d'aujourd'hui », « Dieu favorisant ensemble tant d'Augustes » (*Deo tot Augustis in unum fauente*, 2, 7) : M. Turcan y reconnaît, après d'autres et avec de bons arguments, le règne conjoint de Septime Sévère et de ses deux fils. Cela situerait la rédaction de l'ouvrage dans les années 209-211, ce que viennent confirmer les rapprochements établis avec deux autres œuvres de la même période, le *De anima* et l'*Aduersus Valentinianos*. Il s'agit en effet d'une époque où Tertullien se montre plus ouvert à la culture païenne, notamment philosophique, et le *De pallio* serait une tentative de l'auteur chrétien d'inviter discrètement la bonne société carthaginoise à une conversion morale et religieuse, en prenant prétexte de justifier un changement vestimentaire qui avait pu choquer. Car, comme le souligne M. Turcan, il s'agit bien d'un ouvrage d'inspiration chrétienne, lié au reste de l'œuvre du Carthaginois par de nombreux thèmes. Tertullien a seulement l'habileté de toujours présenter le christianisme de façon à le « révéler à travers les réalités romaines » (p. 46-47). Et la longue prosopopée du manteau (5, 4-6, 2), dans le style diatribique de la philosophie cynico-stoïcienne, où le *pallium* se présente « libre de toute compromission avec le pouvoir établi, libre de s'en prendre aux vices et de vider les abcès de la cité », capable, par sa seule apparition, de faire rougir autrui de ses fautes, honorable parce qu'il est porté par tous les hommes de sciences et de culture, est encore une manière de tenir un discours que le chrétien pouvait difficilement prendre à son compte, mais qui lui permet d'engager la bonne société carthaginoise sur la voie d'un comportement conforme au message chrétien et à ses exigences. Nulle hostilité à l'Empire dans ce texte, comme on l'a souvent cru — et comme cela continue parfois à être soutenu (voir notamment l'ouvrage, paru la même année que celui de M. Turcan, de David E. Wilhite, *Tertullian the African. An Anthropological Reading of Tertullian's Context and Identities*, Berlin, « Millennium-Studien/Millenium Studies », 14) —, mais plutôt l'expression du souhait de se désengager des affaires publiques — et non pas de la vie sociale —, comme pouvaient le revendiquer des philosophes qui pensaient être utiles à la société tout en s'abstenant des affaires. Pour plaire à l'élite cultivée éloignée du christianisme, l'auteur n'hésite donc pas à déployer toute la richesse de sa culture (philosophie, sciences naturelles, théâtre, poésie) et tout son talent rhétorique et littéraire, manifeste dans ce style « supérieurement maîtrisé et choisi », dont la description du caméléon constitue un bon exemple (3, 3, et les remarques de M. Turcan, p. 44-45).

Ces points étant exposés dans l'introduction, M. Turcan propose une édition à nouveaux frais du texte. Depuis l'édition monumentale de Gerlo (Wetteren, 1940) et celle de Bulhart (Vienne, 1957, *CSEL*), le *De pallio* n'avait connu que celle, critiquée, de S. Costanza (Naples, 1968). L'entreprise est courageuse, pour les raisons que nous avons dites, et réussie, même si, en ces questions et particulièrement dans ce texte, la certitude n'est jamais de mise. L'éditrice s'en tient le plus

souvent au texte consensuel des témoins, quitte à réhabiliter des leçons abandonnées par ses prédécesseurs (par ex. 5, 3, l. 9 *superest* ; 5, 4, l. 9 *ignaua*). On admet bien souvent les choix de M. Turcan, même s'ils restent parfois discutables : ainsi en 5, 3, l. 2 le maintien du *moram* des manuscrits, à la différence des éditeurs précédents, est difficile, et son interprétation comme un accusatif de relation en tête de phrase ne nous convainc guère. Elle s'autorise aussi des innovations, et nous relevons huit conjectures, astucieuses et plausibles : 1, 3, l. 7 *ait* (à la place de *ut*) ; 3, 5, l. 8 *excit* ; 3, 6, l. 3 *dehinc* ; l. 8 *eliquando* (à nos yeux la moins convaincante) ; l. 9 *a suo* ; 5, 3, l. 8 *ceruo*, qui désignerait un porte-manteau. L'apparat critique est économique mais clair, occasionnellement précisé par les notes (par ex. à propos de *solum* en 2, 4).

La traduction du *De pallio* est une tâche difficile, à cause de l'état du texte, du style de l'auteur, et aussi du caractère technique de certaines descriptions (par ex. les changements naturels du chap. 2, le drapé de la toge, 5, 1). Le résultat est un succès : la traduction est précise, dans un style souvent alerte, qui s'efforce de rendre l'expression elliptique et nerveuse de Tertullien (par ex. 2, 4). Quelques remarques au fil de la lecture : 1, 1 « l'harmonie des tons pourpres » est une glose plus qu'une traduction de *luminis concilio* ; en 2, 2 *fides infamis*, « son crédit se discrédite », l'effort pour rendre un jeu verbal qui n'existe pas vraiment est peu réussi ; 5, 3 la traduction de *tota molitio eius operire est solutum* par « il est tout prêt à couvrir avec aisance » escamote un peu la valeur de *molitio* ; 5, 4 « tu as attaqué » pour *comitiasti* est faible et masque la dimension publique de cette attaque ; 5, 5 le mot « enflure » veut rendre la valeur à la fois médicale et morale de *ueternis*, mais le mot désigne moins l'hydropisie que la léthargie.

Un commentaire linéaire vient éclairer un ouvrage difficile, dont la lecture nécessite d'être accompagnée : remarques textuelles ou grammaticales, notes sur le style, rapprochements littéraires, élucidation du raisonnement. En fin de volume M. Turcan a choisi de proposer un « index pratiquement complet » de l'œuvre, qui « fait partie intégrante de l'étude » (p. 60). Un système de signes permet d'y reconnaître les mots qui ne sont pas employés dans leur acception courante, les mots rares, les mots utilisés avant Tertullien uniquement par Apulée, les termes intentionnellement démarqués du grec, les mots qui apparaissent pour la première fois chez notre auteur et les hapax : tout cela atteste la variété de la langue de Tertullien et surtout le renouvellement qu'elle représente.

Le ton alerte de Marie Turcan rend la lecture de cet ouvrage aisée et agréable. En revanche certains choix dans la conception d'ensemble du volume sont moins heureux : aborder d'emblée la question de la tradition textuelle est un peu abrupt ; placer le commentaire, sous le texte et sa traduction, comme M. Turcan l'a d'ailleurs fait dans ses éditions du *De cultu feminarum* et du *De spectaculis* (*SC* 173 et 332), présente l'avantage de la commodité, mais dans le format des volumes de la collection cela s'avère parfois assez inesthétique (cf. p. 84-85, p. 144-145) ; la place du développement sur la prosopopée du manteau (p. 39-44), avec son unique sous-titre en gras, étonne un peu, même s'il se justifie dans l'argumentation. Certains titres de l'introduction (« Pourquoi le pallium ? », « Pour ou contre l'Empire ? », « L'index ») pouvaient être plus soignés, et il n'était pas nécessaire que la table des matières rende compte de chaque partie de la bibliographie et de la liste des abréviations (onze sections dans le sommaire correspondant seulement à une dizaine de pages !). L'élégante collection des « Sources chrétiennes » se doit de rester vigilante sur des détails de ce genre, qui contribuent à la qualité du volume et à l'agrément du lecteur.

Avec cette édition Marie Turcan a le grand mérite de nous livrer un texte du *De pallio* fiable, une traduction fidèle et un commentaire précieux et commode : un

cercle de lecteurs élargi, ouvert bien au-delà du monde de la patristique, aura maintenant accès, dans de bonnes conditions, à un texte brillant et original.

Frédéric Chapot.

Cyprien de Carthage, *La jalousie et l'envie*. Introd., texte, trad. comment. et index par M. Poirier (Collection « Sources chrétiennes », nº 519) : Paris, Les Éditions du Cerf, 2008, 148 p.

Chez les moralistes classiques, la jalousie (*inuidia*, *liuor*, *zelus*, *aemulatio*, *obtrectatio*) n'avait guère bénéficié d'un traitement particulier : variante du chagrin, pour les stoïciens, elle était généralement associée à toutes les formes d'hostilité non justifiées par une agression préalable. C'est le rhéteur chrétien et évêque de Carthage, Cyprien, qui offrit au monde latin, avec le *De zelo et liuore*, une analyse de la jalousie désormais perçue dans son originalité propre.

Le *De zelo et liuore*, dont M.P. fournit ici une nouvelle édition, avec sa traduction française, est un bref traité pastoral sur les origines et les effets dévastateurs de la jalousie. Cyprien l'aurait composé dans les années 251-253, alors qu'il était à Carthage en butte au schisme de Félicissimus ; de fait, au cours de sa réflexion, l'évêque pose un lien explicite entre la jalousie et les discordes schismatiques. Bâti comme une *suasio*, son discours engage les fidèles à ne pas baisser la garde contre les manœuvres du diable, toujours prêt à répandre entre eux le poison de la jalousie. L'analyse de Cyprien n'est donc pas uniquement morale, même s'il utilise, çà et là, des considérations « cliniques » empruntées au *De ira* de Sénèque. Une succession d'exemples bibliques, prélevés dans l'Ancien et le Nouveau Testament, met ainsi au jour la signification théologique et ecclésiologique d'une perversion dans laquelle Cyprien voyait l'origine de la chute du diable, ange déchu pour avoir jalousé l'homme.

On trouvera ces quelques jalons posés dans la brève introduction de M.P., étoffée, en fin de volume, par des considérations plus spécifiques (la jalousie dans les *Tusculanes* de Cicéron, la chute du diable, Cyprien et les juifs, la question des hérésies, etc.). Tel ou tel point, aurait, il est vrai, sans doute mérité un peu plus d'attention. M.P. est en particulier très bref sur la postérité du texte, qui, mis à part des citations par Augustin et Césaire d'Arles, ainsi que quelques autres allusions, n'aurait pas exercé d'influence significative. Il convient cependant de nuancer ce jugement : quelques sondages rapides révèlent en effet que les § 2-3 du traité (les manœuvres du diable) furent largement cité par Bède (viii^e^ s.), dans son Commentaire sur les épîtres catholiques, par Agobard de Lyon (ix^e^ s.), et par Frowinus d'Engelberg (xii^e^ s.) ; on en trouve aussi des traces manifestes dans un pamphlet de Lucifer de Cagliari, dès le iv^e^ s. (*Moriundum esse pro dei filio*) ; d'autres sondages, sur les § 7-8 (spécificité du vice de la jalousie), attestent d'ailleurs que l'intérêt des lecteurs médiévaux ne se relâcha pas au cours du temps : les phrases de Cyprien sont littéralement reprises par Pierre Lombard (xii^e^ s.), Vincent de Beauvais (xiii^e^ s.) et Étienne de Bourbon (xiii^e^ s.). Et on pourrait encore certainement prolonger cette liste d'emprunts.

Le texte latin édité par M.P. ne fait que reprendre la bonne édition du « Corpus Christianorum », réalisée en 1976 par M. Simonetti sur la base des travaux de M. Bévenot (*The Tradition of Manuscripts. A Study in the Transmission of St Cyprian's Treatises*, Oxford, 1961). M.P. ne s'en écarte que pour des variantes orthographiques ; son apparat est un peu plus fourni que celui de Simonetti, car il a cru bon d'y insérer les leçons de 3 autres manuscrits (Mantova, Bibl. com. B III 18, London, BL Royal 6 B XV, Angers, BM 148), qu'avait écartés l'éditeur précé-

dent ; leurs variantes, cependant, n'éclairent en rien l'établissement du texte. En réalité, pour espérer améliorer l'édition de Simonetti, il eût fallu, ou bien reprendre à la base le travail sur la tradition manuscrite, sans passer par Bévenot, ou bien, à moindres frais, prendre davantage en compte la tradition indirecte (totalement absente chez Simonetti). M.P. a certes intégré, dans son apparat, les citations du *De zelo* dans le *De baptismo* d'Augustin ; mais il a écarté Césaire d'Arles, au motif que sa longue citation n'était que *presque* littérale. Il n'empêche que le sermon de Césaire date du VI^e^ s., et qu'il représente donc, avec Augustin, un témoin indirect de premier plan, pour un traité dont les manuscrits conservés ne sont pas antérieurs au IX^e^ s. (même si on dispose encore de la collation incomplète effectuée par Latino Latini sur un manuscrit de Vérone du VI^e^-VII^e^ s., perdu depuis). M.P. aurait également pu tirer profit de ses propres remarques sur les clausules du *De zelo* : certaines anomalies disparaissent en effet lorsqu'on modifie la ponctuation du texte ; mais, assez curieusement, M.P. n'est pas allé au bout de cette suggestion pertinente, et n'a donc pas retouché la ponctuation de Simonetti.

En fait, l'intérêt de cette nouvelle édition repose essentiellement sur la traduction qui l'accompagne : c'est un travail méticuleux, accessible, soucieux de rendre les nuances des termes et l'élégance de la prose latine. Elle présentera donc un intérêt certain pour des lecteurs peu familiarisés avec la langue latine tardive.

Cécile Lanéry.

Jérôme, *Trois vies de moines (Paul, Malchus, Hilarion)*, introduction par Pierre Leclerc, Edgardo Martin Morales, Adalbert de Vogüé, texte critique par Edgardo Martin Morales, traduction par Pierre Leclerc, notes de la traduction par Edgardo Martin Morales et Pierre Leclerc (Collection « Sources chrétiennes », n° 508) : Paris, Les Éditions du Cerf, 2007, 337 pages.

Jérôme, soucieux de promouvoir l'ascétisme monastique auprès des chrétiens d'Occident, écrit successivement trois *Vies* pour expliquer ce qu'est un moine d'Orient. Il présente trois modèles, qui incarnent trois types de vie monastique différents, en trois lieux symboliques du monachisme primitif.

La première biographie est celle de Paul de Thèbes, un ermite égyptien, qui reçoit la visite d'Antoine. Elle a été écrite en 376, au moment où Jérôme s'initie à la vie anachorétique dans le désert de Chalcis, en Syrie. Le désert y apparaît comme un paradis retrouvé, où l'homme, nourri par Dieu, vit en paix avec les bêtes sauvages. Les réminiscences bibliques, de la Genèse à Élie, y abondent. Le deuxième *Vie* illustre le monachisme syrien, incarné par Malchus au désert de Chalcis, et une autre forme de vie monastique, le cénobitisme, présenté grâce à la célèbre image de la fourmilière, modèle d'organisation collective et d'entraide. Elle fait l'éloge de la virginité. La troisième relate la vie d'Hilarion, premier moine de Palestine, qui s'enfonce, dès l'âge de 15 ans, dans le désert de Gaza. C'est un moine voyageur, comme l'a été lui-même Jérôme, et un thaumaturge, auteur de nombreuses guérisons. L'auteur lui consacre la vie la plus longue et donne là sa véritable conception de la vie monastique. Il montre que le monachisme palestinien découle du monachisme égyptien, incarné par Antoine.

Ces trois biographies sont à lire comme une illustration des développements plus théoriques qui figurent dans les *Lettres*, notamment celles adressées à Eustochius. Elles tiennent plus du roman que de la vérité historique. En dépit de cela ou justement pour cette raison, elles ont eu une grande influence auprès des chrétiens

d'Occident et une postérité considérable. Elles ont notamment été traduites en grec.

Les trois premiers chapitres de la copieuse introduction (p. 11 à 119) sont dus à Pierre Leclerc, qui situe les *Vies* dans le contexte de la carrière de Jérôme, dans le cadre historique et littéraire. Dans le chapitre quatre, Adalbert de Vogüé évalue « l'apport des *Vies* à l'histoire du monachisme ». Le cinquième est consacré par E. M. Morales à la genèse, la tradition manuscrite et les premières éditions. Certaines redites n'ont pu être évitées, quelques contradictions non plus. Aux pages 91-92, la datation de la *Vita Malchi* est examinée et la préférence est donnée à 390-391. Dans le premier chapitre, c'était la date de 388 qui était proposée.

Les références textuelles rencontrées dans l'introduction ou les notes manquent d'homogénéité. Il est curieux de renvoyer à l'*Histoire romaine* de Tite-Live sous l'appellation *Exempla romana*, abrégée *Ex. Rom.* (p. 89, n. 5, p. 223, n. 5, p. 231, n. 7...), comme le fait également la bibliographie sans indiquer pour autant l'édition utilisée (p. 122). Les titres des œuvres anciennes ne sont ni homogènes, ni conformes aux normes de la collection. Ils devraient être donnés en français, dès lors qu'il existe une édition française courante. Pourquoi parler des *Aithiopika* d'Héliodore (p. 36, n. 1) ou des *Confessiones* d'Augustin (p. 13, n. 1), ou désigner par *Isthmia* (*sic*), p. 258, n. 2, ou *Pythian* (titre anglais) les *Isthmiques* et les *Pythiques* de Pindare ? Rappelons aussi que la Bibliothèque Augustinienne doit être citée sous l'abréviation *BA* et non *BAug* (p. 13, n. 1 ; p. 54, n. 1 ; p. 122...).

L'histoire du texte des *Vitae* et son établissement constituent un sujet délicat. Elles ont été transmises par des centaines de manuscrits. W. A. Oldfather a étudié cette tradition, avec l'aide d'autres chercheurs en 1943. Degorski et Morales ont poursuivi ce travail. Ils ont retenu onze groupes de manuscrits pour la *Vie de Paul*, sept pour la *Vie de Malchus*, dix pour la *Vie d'Hilarion*. Pour la *Vie de Malchus*, Morales fonde son édition sur le plus ancien manuscrit (*Neopolitanus lat. VI.D. 59 = A*), qui date du VI^e^-VII^e^ siècle (p. 107). Mais nous ignorons sa relation avec les autres manuscrits classés dans le même groupe N. Ces manuscrits sont d'ailleurs au nombre de cinq dans la liste de la page 139, mais au nombre de quatre aux pages 106-107, et encore, un des quatre ne fait pas partie des cinq. L'esquisse d'un stemma aurait été très utile pour préciser la relation des manuscrits entre eux. Il faudrait corriger l'abréviation qui désigne la Bibliothèque Royale de Bruxelles en Koninkl. (pour Koninklijke Bibliotheek) p. 137, p. 139 et p. 141.

La bibliographie (p. 125- 134), présentée de manière thématique en huit rubriques, mériterait d'être enrichie notamment de l'article « Biographie II (spirituelle) » du *Reallexikon für Antike und Christentum*, procuré par Marc Van Uyftanghe (Suppl. Bd I, 2000, col. 1262-1274), et réactualisée grâce aux apports de N. Adkin (*VetChr* 37, 2000, p. 209-215), de J. Subrt (*LF* 123, 2000, p. 223-236), de P. Nehring (*Augustinianum* 43, 2003, p. 417-434) et de P. B. Harvey (*VChr* 59, 2005, p. 286-297). Notons également qu'on ne peut plus renvoyer à la première édition du *Lexicon für Theologie und Kirche* (p. 123), alors qu'une troisième édition a été publiée.

La lecture de l'apparat critique peut conduire à une grande perplexité. Si on admet que l'apparat est négatif, on devrait lire : la leçon retenue suivie de deux points, puis les leçons divergentes suivies à chaque fois du sigle du manuscrit ou des manuscrits où elles ont été lues, par exemple « est : fuit *F* ». Or p. 186, dans la *Vie de Malchus*, 2, 1, comment doit-on comprendre « sum : *A* sunt *F* » ? Si A donne *sum* et F *sunt*, que donnent les dix-sept autres manuscrits mentionnés en bandeau, au-dessus de l'apparat ? Il en va ainsi p. 220 (mansitans : *CE* manserat *BFK* conmanserat *r* manens titubabat *C* habitare consueuerat *v*), p. 225, p. 228, p. 234,

p. 240, p. 242, p. 244, p. 254, p. 264, p. 276. L'énoncé critique concernant 11, 3, p. 210 est également obscur. Si *uirginitatem* n'est donné que par *GJHF*, que lit-on dans les autres manuscrits ? Il semblerait que l'apparat n'ait pas été réalisé en tenant compte de l'ensemble des manuscrits ou éditions dont la liste est reproduite à chaque page. De plus, certains choix auraient mérité une explication.

La traduction, due à P. Leclerc, est d'une lecture très agréable. Elle constitue le point fort de l'ouvrage. Toutefois, en certains passages, elle ne correspond pas au texte retenu. Page 205, *Vie de Malchus*, 9, 1 : « aussitôt notre esprit, pressentant le malheur, se met à penser le maître projetant notre mort » correspondrait à la leçon *coepit* donnée par le manuscrit *G* et par Rosweyde et Vallarsi, et écartée par notre éditeur, tandis qu'il faudrait traduire l'infinitif de narration et la proposition infinitive : *statimque mens mali praesaga, putare dominum meditari mortem* par « aussitôt, notre esprit, pressentant le malheur, de penser que notre maître prépare notre mort ». Page 215, *Vie d'Hilarion*, 2, 1, l'éditeur retient *quinque milia*, mais la traduction par « quinze milles » correspond à la leçon rejetée *quindecim*. *Denique* est à traduire par « ainsi » et non par « enfin », p. 263, *Vie d'Hilarion*, 18, 2.

Les notes de commentaire auraient pu être resserrées. La note 5, p. 260, semble s'égarer, car la citation de Cicéron porte sur *officium* et non sur *ministerium*. Le renvoi interne (p. 203, note 3) à la page 237 est erroné.

Nous comprenons que la confection de cet ouvrage à plusieurs mains n'a pas dû être chose facile. Il a fallu adapter la traduction au nouveau texte, traduire la contribution de E. M. Morales, qui est argentin. Chacun semblait ignorer ce que faisait l'autre. Les collaborateurs de l'équipe de « Sources chrétiennes » ont été sérieusement mis à contribution. L'ouvrage a d'ailleurs été très utilement doté par eux de deux cartes et six index, dont un du « vocabulaire monastique et ascétique » particulièrement intéressant. Nous ne pouvons que nous réjouir qu'un classique de la littérature monastique soit enfin disponible. Il ne rendra pas seulement service aux spécialistes de Jérôme, car désormais on s'intéresse de plus en plus aux vies de moines pour les aborder notamment sous l'angle du roman chrétien. Espérons qu'un jour une réimpression permettra de corriger les fautes signalées dans les comptes rendus critiques.

Sylvie Labarre.

Jean-Louis Gourdain, *Jérôme, Homélies sur Marc*, *SC* 494 : Paris, Cerf, 2005, 232 pages.

Jean-Louis Gourdain s'appuie sur le texte latin des *Homélies sur Marc*, édité par G. Morin (édition de Maredsous, 1897, reprise dans le *CCSL* 78), pour introduire, traduire et annoter ces dix homélies hiéronymiennes.

Dans son introduction claire et rigoureuse, J.-L. G., (premier chapitre, « auteur, date et circonstances », p. 9-21) rappelle l'historique des homélies hiéronymiennes sur les *Psaumes* comme sur *l'Évangile de Marc*, leur attribution à Jérôme, controversée avant d'être définitive. Ces homélies sont également très difficiles à dater comme le prouvent les bornes de datation données par F. Cavallera : 386-419, puis par G. Morin : 401-410 (p. 12) ; J.-L. G., avec force arguments convaincants, avance « l'hypothèse d'homélies, et en l'occurrence d'homélies sur *Marc*, prononcées entre 397 et 402 » à Bethléem « dans un laps de temps restreint » (p. 14) : les deux premières homélies « ont été prononcées le dimanche, avec un intervalle d'une semaine. (...) Quant aux deux dernières homélies, qui évoquent la préparation des catéchumènes au baptême, elles ont été tenues pendant le Carême. » (p. 15).

Même s'il manque vraisemblablement quelques *tractatus*, ce corpus des homélies sur les *Psaumes* et sur *Marc* forme un tout cohérent, « représentatif de la prédication » hiéronymienne, peut-être tachygraphié par un admirateur de Jérôme de passage à Bethléem. Jérôme et ses moines se rendent le dimanche à l'Église de la Nativité à Bethléem où tous les prêtres présents, s'ils le souhaitent, peuvent prendre la parole. L'auditoire y est composite sur le plan linguistique et intellectuel : le latin, le grec, et le syriaque, *i. e.* l'araméen, étant les langues en usage, mais pas toujours parlées et comprises par l'ensemble de la communauté, des traducteurs sont nécessaires (p. 17-20). Ce plurilinguisme accroît sans doute les difficultés de compréhension de l'auditoire, d'où les efforts pédagogiques, le « style oral, volontiers répétitif » de Jérôme, sensible toutefois à l'écho que lui renvoient ses auditeurs, passionnés par les controverses doctrinales du moment. Dans le deuxième chapitre de son introduction, J.-L. G. s'intéresse à « l'enseignement de Jérôme dans les *Homélies sur Marc* » (p. 23-54). Il donne successivement une analyse très concise et très précise de chacune des dix homélies (p. 23-28), une mise au point indispensable sur « le genre littéraire de l'homélie », à la fois proche de la méthode du commentaire exégétique, mais plus simple, visant constamment l'échange avec l'auditoire, et toujours terminée par une doxologie (p. 28-30). Mais surtout J.-L. G. montre l'originalité de l'entreprise hiéronymienne, puisque, même si elles n'en commentent pas l'intégralité, ces homélies sont la « plus ancienne explication conservée » de l'*Évangile de Marc*, influencées et nourries par l'exégèse origénienne, en particulier le *Commentaire sur Matthieu* (p. 32-33), dont les thèmes sont sans cesse retravaillés par Jérôme. Viennent ensuite une étude sur « les deux sens de l'Écriture » dans l'exégèse hiéronymienne : sens littéral et spirituel (p. 33-39), puis des explications nécessaires sur les attaques virulentes de Jérôme contre les Juifs et les hérétiques (p. 39-46), thèmes récurrents dans l'œuvre du moine de Bethléem. Inversement, les moines sont le public privilégié de Jérôme, qui, à travers ses *Homélies*, leur propose « des modèles et un idéal » (p. 46-48), et se dévoile comme un prédicateur exceptionnel (p. 49-50). Enfin, le troisième chapitre de l'introduction fait brièvement l'histoire du « texte des *Homélies sur Marc.* » (p. 51-54) : comme l'ont montré les divers sondages faits sur les manuscrits par J.-L. G., une édition à frais nouveaux n'aurait rien apporté à l'édition de G. Morin. J.-L. G. a été toutefois amené à retoucher et améliorer le texte de G. Morin (voir p. 53 sur les doxologies, p. 128, n. 1 et p. 166, n. 1).

Après une très (trop ?) courte bibliographie (« Éléments de bibliographie », p. 59-60), le texte latin et la traduction sont présentés avec clarté : la typographie (utilisation du gras pour les lemmes bibliques) et les nombreux paragraphes (rompant avec la présentation en blocs monolithiques du *CC*) facilitent la lecture de l'ouvrage et permettent de suivre l'explication linéaire de Jérôme. Peut-être aurait-il fallu introduire en latin, comme en français, la numérotation des versets, qui n'aurait pas plus coupé le texte latin que la traduction ? Fidèle, la traduction rend élégamment toutes les facettes du style à la fois simple et oratoire du prédicateur. A son tour, le lecteur moderne, comme l'auditeur antique, est interpelé par un Jérôme passionné et savant ! Peu nombreuses, mais toujours précises, les notes sont bien venues.

Peu représenté — pour l'instant — dans la *Collection des Sources Chrétiennes*, Jérôme s'y montre cette fois sous un visage nouveau : on connaissait le polémiste et l'exégète, et, grâce à J.-L. G., on découvre le prédicateur au travail dans sa communauté, tout aussi savant et emporté que dans ses autres œuvres, mais peut-être aussi plus charitable et plus humain... comme le révèle le passage de l'*Homélie 6* (p. 164, l. 214-p. 166, l. 217) commenté par J.-L. G. (p. 50) : « Moi aussi, dit Jérôme, quand je lis les Écritures et que je comprends dans l'esprit quelque enseignement

sublime, je ne veux pas descendre de là, je ne veux pas descendre à des réalités terre-à-terre : je veux faire dans mon cœur une tente pour le Christ, la Loi et les Prophètes ».

Aline Canellis.

Corpus Christianorum.

Liber prefigurationum Christi et Ecclesie. Liber de gratia Noui Testamenti, éd. Greti Dinkova-Bruun, *Corpus Christianorum, Continuatio Mediaeualis*, T. CXCV : Turnhout, éditions Brepols, 2007, xxxix-191 pages.

Un des principaux agréments de la littérature latine du Moyen Âge est qu'elle comporte encore un certain nombre de textes inédits qui sont pourtant très intéressants. Tel est le cas de ces deux poèmes composés en France au xi^e^ siècle, par le même auteur semble-t-il : le *Liber prefigurationum Christi et Ecclesie*, long de 2670 hexamètres, est une paraphrase de l'Ancien Testament qui insiste, comme son titre l'indique, sur les liens unissant personnages et événements de l'Ancien Testament au Christ et à l'Église. Le *Liber de gratia Noui Testamenti*, paraphrase du Nouveau Testament, est malheureusement incomplet en raison de la perte de feuillets à la fin du manuscrit : tel qu'il nous a été conservé, il comporte 757 hexamètres. Les œuvres sont transmises par un seul manuscrits, sauf les 281 premiers vers du *Liber prefigurationum* qui sont conservés par un second témoin.

Les deux poèmes avaient déjà été repérés par J.-B. Pitra en 1855 et par F. Dolbeau en 1999, et les deux savants en avaient tous deux édité quelques vers (687 en tout pour J.-B. Pitra, 217 pour F. Dolbeau), mais le reste était inédit. Faire une édition *princeps* est toujours difficile, mais ça l'est encore davantage lorsque l'unique manuscrit qui transmet le texte est endommagé. Tel est malheureusement le cas de la fin du *Liber de gratia*, où l'éditrice, G. Dinkova-Bruun, montre un talent de conjecturiste étonnant : par exemple, aux vers 719-720, alors que le manuscrit n'a conservé que <***>*asma timendoque clamant* / <***>*olite timere*, elle propose, en s'appuyant sur Matth. 14, 26-27 : *Cum Iesum uident, « Fantasma ! » timendoque clamant, / Dicit Christus eis : « Ego sum, nolite timere ! »*

Cette édition est excellente et on a presque scrupule à mentionner quelques infimes défauts. Signalons néanmoins qu'au v. 612 il fallait peut-être adopter, pour des raisons métriques, la petite correction orthographique déjà proposée par J.-B. Pitra (*reperisse* plutôt que *repperisse*), et cela d'autant plus que le copiste semble ne pas distinguer les formes en *rep-* et en *repp-* de ce verbe (voir v. 13, 310, 435, etc.). Au v. 2076, il fallait peut-être garder la forme *alterutre* (= *-ae*) et ne pas la corriger en *alterutri* : déjà dans l'Antiquité on trouve des formes de datif féminin en *-ae*. Par ailleurs, il est dommage que l'éditrice cite le *Livre des nombres* d'Isidore dans l'édition de la Patrologie Latine plutôt que dans celle de J.-Y. Guillaumin, publiée à Paris en 2005.

Jacques Elfassi.

Vetus Latina.

Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, nach Petrus Sabatier neugesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron unter der Leitung von Roger Gryson ; 6/2, *Esra I* herausgegeben von Bonifatia Gesche, 1. Lieferung, Einleitung ; Esra I 1,1-2-16 : Freiburg, Herder, 2008, 80 pages.

La sœur Bonifatia Gesche, qui avait déjà donné le fascicule de la *Vetus Latina* consacré au petit Livre de Ruth (*R.E.L.* 83, 2005 p. 278), s'est remise au travail sur le 1er Livre d'Esdras. La Bible grecque dite des Septante, sur laquelle sont traduites les versions vieilles latines, nomme ainsi un texte absent de la Bible en hébreu, et qui après avoir été accueilli comme canonique par les premiers siècles du christianisme, a été ensuite rejeté comme apocryphe. Il a subi un sort différent d'autres livres qui n'existent qu'en grec, tels la Sagesse ou le Siracide (autrement appelé Ecclésiastique), restés canoniques (« deutérocanoniques ») pour le catholicisme, tandis que le protestantisme, qui les qualifie d'apocryphes, leur accorde néanmoins une certaine valeur pour la piété. Ce 1er Livre d'Esdras a été vraiment mis de côté, et est absent de la plupart des Bibles publiées aujourd'hui.

Il n'a donc rien de commun avec le Livre d'Esdras, présent dans la Bible hébraïque et canonique dans toutes les Églises. Ce qui ajoute à la confusion, c'est que la Vulgate latine donne ce même nom de 1er Esdras au Livre canonique d'Esdras, et tient le Livre, lui aussi canonique et connu en hébreu, de Néhémie pour un 2 Esdras (tandis que la Septante met à la suite les traductions grecques d'Esdras et de Néhémie et en fait un seul livre qu'elle nomme 2 Esdras). Si bien que lorsque des éditions de la Vulgate (par exemple l'édition clémentine de 1592 qui a voulu établir un texte définitif) contiennent notre texte, il y est appelé 3 Esdras. Vous vous y retrouvez ?

Quoi qu'il en soit, sa présence dans la Septante a fait que les chrétiens latins ont cité ses traductions latines, quoique très rarement, comme un texte d'Écriture, ce qui justifie sa présence dans la collection. Dans une Introduction qui court jusqu'à la page 26, B. Gesche étudie les manuscrits, puis les principaux types de texte qu'on y rencontre, avant une page sur les rares citations présentes chez les Pères et une sur les diverses dénominations connues pour ce Livre. Puis vient le texte, jusqu'en 2,16. Peu de Pères l'ayant cité, le bas des pages est surtout occupé par des références aux manuscrits.

Michel Poirier.

Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, nach Petrus Sabatier neugesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron unter der Leitung von Roger Gryson ; 7/3, *Hester* herausgegeben von Jean-Claude Haelewyck, Fascicule 4, 4,7-6,2 et Fascicule 5, 6,3-fin, Corrections et compléments, Tables : Freiburg, Herder, 2008, pages 241-320 et 321-440.

Aucun fascicule de la *Vetus Latina* du livre d'Esther n'était paru en 2007, ce compte rendu prend donc la suite de celui que nous avions donné à la page 302 du volume 84 (2006) de la *R.E.L.* Il sera paru en 2008 deux fascicules, qui achèvent la publication grâce à une prise d'embonpoint (40 pages supplémentaires) du fascicule 5.

Pour les problèmes particuliers posés par ce livre biblique à l'histoire compliquée, je renvoie aux comptes rendus précédents, notamment celui du fascicule 2,

fascicule dans lequel la fin de l'Introduction traitait de cette histoire (*R.E.L.* 83, 2005 p. 277). Cette complexité a pour conséquence qu'il est impossible de confronter les traductions « vieilles latines » à un texte grec unique, et que l'éditeur doit tenir compte de deux traditions pour le grec, et leur réserver deux lignes sur la page, quitte à laisser vide l'une ou l'autre en maint endroit, ou même les deux quand nous ne possédons pas du tout de texte grec pour certaines fractions de versets.

Les corrections et compléments (p. 436) portent principalement sur les pages 9 à 77 de l'Introduction. Il serait approprié que les bibliothécaires impriment une photocopie de cette page et l'insèrent dans le fascicule 1. Dans l'édition du texte, deux corrections portent respectivement sur 2,5 et 6,4.

Michel Poirier.

Éditions diverses

Alex Agnesini, *Il Carme 62 di Catullo, edizione critica e commento* : Cesena-2007, 510 pages.

Les *carmina maiora* de Catulle font l'objet d'une étude critique assidue depuis quelques années, et l'on ne peut que s'en réjouir. Voici, après le commentaire déjà ancien de P.E. Streuli sur l'élégie 68 (*Die Lesbia-Partien in Catulls Allius-Elegie*, 1969), après le beau commentaire du *carmen* 61 réalisé par Paolo Fedeli (1983), celui de Marinone (1987) sur le *carmen* 66, un commentaire du poème 62 mené globalement à bien par un critique italien, Alex Agnesini.

Le livre s'ouvre sur une ample bibliographie, qui insiste davantage sur les commentaires critiques et métriques. Le premier chapitre comprend la présentation du poème, le texte et le commentaire proprement dit. La présentation se subdivise très judicieusement en quatre parties relatives à la structure, au genre, à la métrique et à la tradition manuscrite du poème. Vient ensuite le texte latin (p. 155-59), dont on se demande pourquoi il n'a pas été traduit. La traduction en effet n'est pas un simple doublet, mais un choix exprimé par la mise en mots qui n'exclut pas une discussion ultérieure. Le commentaire occupe une place importante, comme il fallait s'y attendre (p. 161 à 372). Il suit le texte pas à pas, avec une minutie particulière : le seul risque encouru, c'est une suite de retours à propos du même mot ou de la même expression, et une dispersion du propos critique. Mais toujours l'auteur parvient à interroger le texte de façon pertinente. On relève parfois des étrangetés, comme cette polysyndète (p. 276) qui est une parataxe ternaire, ou tel parallélisme contesté (p. 213).

Un autre mérite de l'auteur est de passer en revue les hypothèses de chacun, ce qui demande un travail de dépouillement très conséquent ; mais le défaut de cette exigence de recensement est la coexistence relativement chargée des choix possibles, et l'on a l'impression que le respect des thèses en présence tourne à la timidité : l'étude aurait probablement gagné à la lecture si elle n'avait pas été aussi fournie. Ainsi, les questions concernant la présence ou l'absence de l'époux, la caractère plutôt grec ou plutôt latin de la cérémonie, la récitation du chant choral devant la maison de la future épouse ou du futur époux (p. 66 -75 sq.), semblent finalement peu décisives, et ce, d'autant plus que le critique italien se place avec minutie sur le terrain des *realia* pour reconstituer le scénario, comme s'il s'agissait